BRETTEVILLE INFOS

66
JANVIER
2021

LE BULLETIN
D'INFORMATIONS DE
NOTRE COMMUNE

VIE COMMUNALE
TRAVAUX 2020

CANALISATION DES EAUX - LANDELLES

AMENAGEMENT EXTÉRIEUR CAMPING

DRAINAGE DU STADE

AMÉLIORATION VISIBILITÉ
VIRAGE DU STADE

RÉNOVATION DU POINT D'EAU - LA CAVÉE

VIE COMMUNALE
MOT DU MAIRE

Dans le respect des traditions et en ce début de mandat, je souhaite remercier les Brettevillaises et les Brettevillais qui nous ont fait confiance lors des élections municipales du 15 Mars 2020. L'équipe municipale issue de ce scrutin s'est constituée le 23 mai 2020 et chacun y a pris sa place.

C'est la première fois depuis six élections que la confiance est renouvelée à une partie de l'équipe sortante qui représentait la majorité municipale, et qu'aucun membre de notre équipe ne se soit engagé sur une autre liste.
Le bilan de l'ancienne mandature y est certainement pour beaucoup.

Je remercie Pierre Philippart pour les six années de travail en commun et pour m'avoir aidé durant ce passage de témoin inédit.
La période de transition de deux mois a été simple parce c'était une continuité de la politique municipale et du mode de fonctionnement. Mais compliquée par cette pandémie qui nous a confinés pendant des semaines. Tout a été pensé par rapport aux risques sanitaires dès notre prise de responsabilités.

Nous avons géré le quotidien en mairie, réorganisé le travail de nos agents, fabriqué (en partie par des bénévoles que nous remercions) et distribué des masques, ouvert l'école et la cantine, aidé nos commerces et assuré des contacts avec la population.
Au fil des semaines tout ce qui fait notre vie sociale et culturelle s'est trouvé annulé ou reporté, le 8 Mai sans anciens combattants, la fête des écoles, le tournoi de foot des familles, le bal du 13 juillet, la fête champêtre de Bretteville, le festival de pêche au Bar, le 11 novembre, le cinéma des enfants, le marché de Noël et tout ce qui touche les fêtes de fin d'année…

La bibliothèque, en s'adaptant, est la seule activité culturelle qui a continué de fonctionner. Les salles municipales sont restées vides, vides de nos nombreuses et dynamiques associations.

L'embellie de liberté retrouvée de juin à septembre laissait prévoir une rentrée difficile et ce fût le cas, le deuxième confinement début novembre était la preuve que rien n'est jamais gagné d'avance face à ce virus. Nous pouvions aller travailler, dépenser dans des commerces arbitrairement essentiels (ou pas) mais pas avoir de vie sociale ou se culturer* dans les théâtres ou les cinémas.

Les réveillons de Noël et du jour de l'An se sont déroulés avec un nombre restreint d'invités et sous un couvre-feu. C'est là que nous prenons conscience de ce qu'est la liberté, liberté essentielle à notre mode de vie, liberté qu'il faut défendre et reconquérir au juste besoin.

Il est un sujet que je veux aborder, l'Urbanisme à Bretteville.
Après l'annulation de notre PLU en 2014, nous sommes, depuis Mars 2017 sous le régime du RNU (règlement national d'urbanisme) MAIS certainement pas sous le régime de quelques riverains de la route du Fort. Toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire m'ont conseillé certains, pour moi, toutes les vérités ne sont pas à taire.
Le temps de la judiciarisation est en cours, j'attendrai les décisions rendues.
Fils de cultivateurs, j'ai hérité, avec ma sœur, en 2010 d'un terrain route du fort, j'y ai beaucoup travaillé pendant ma jeunesse avec mes parents. Je suis fier de mes origines paysannes, Lebrettevillois par ma mère et Irlandais de souche par mon père je serai fidèle à ma devise favorite « les combats perdus d'avance sont ceux qu'on ne mène pas »

Je vous souhaite une bonne année 2021, elle sera ce que nous en ferons ensemble et solidairement, vous pourrez compter sur l'équipe municipale, notre engagement ne faiblira pas.

Jean Paul MAZE

*terme volontairement choisi

VIE COMMUNALE
HOMMAGES...

...à Christine MUÑOZ

Christine Muñoz, fille de Daniel et Suzanne Roupsard, vient malheureusement de nous quitter trop jeune.

Christine a œuvré au sein de notre commune comme conseillère municipale de 2008 à 2014 puis 1ère adjointe en charge de l'école, cantine, camping, finances... de 2014 à 2020. Fidèle secrétaire des conseils municipaux, elle a su effectuer cette tâche parfois difficile.

Fervente supportrice du PSG, passionnée de tennis, elle était intarissable sur ces sujets.

Très attentionnée dans son nouveau rôle, trop court, de grand-mère avec un petit fils qui lui apportait beaucoup de bonheur et de fierté, elle attendait avec impatience la venue au monde de sa petite fille...

Nous garderons de Christine sa générosité, sa bonne humeur. Nous adressons à son mari, ses enfants et toute sa famille nos sincères condoléances.

...à Denis ARNAUD

Denis avait participé à la création en 1977 et à la vie du Football Club de Bretteville durant de nombreuses années.

Son autre passe-temps était la pratique de la navigation à voile, ce qui l'a amené par la suite à s'investir dans l'association « Voiles Ecarlates » qui aide les jeunes en difficultés.

De 2008 à 2014, il a été élu conseiller municipal délégué à la voirie et aux appels d'offres à Bretteville, membre également dans sept autres commissions et conseiller à la communauté de communes de la Saire. Durant ces six années, il a consacré beaucoup de son temps à la mairie et à la ComCom toujours dans le sérieux et la bonne humeur.

Denis nous a quittés brutalement le 17 mars dernier.

Merci à toi Denis pour tout ce que tu as fait pour notre commune, condoléances à toute ta famille.
Jean Pierre Ebbers

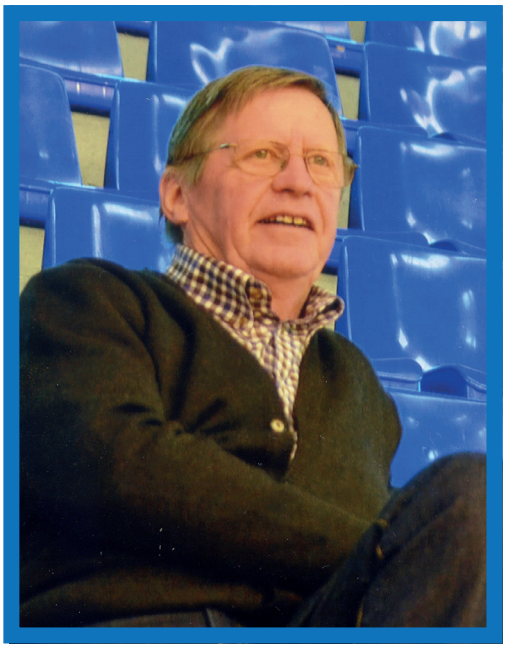

VIE COMMUNALE
INFOS PRATIQUES

ETAT CIVIL (CES DERNIÈRES ANNÉES)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Naissance	10	15	7	8	7	5	3
Mariage	3	3	5	2	4	4	2
Décès	12	6	14	9	5	3	10
PACS					3	2	3

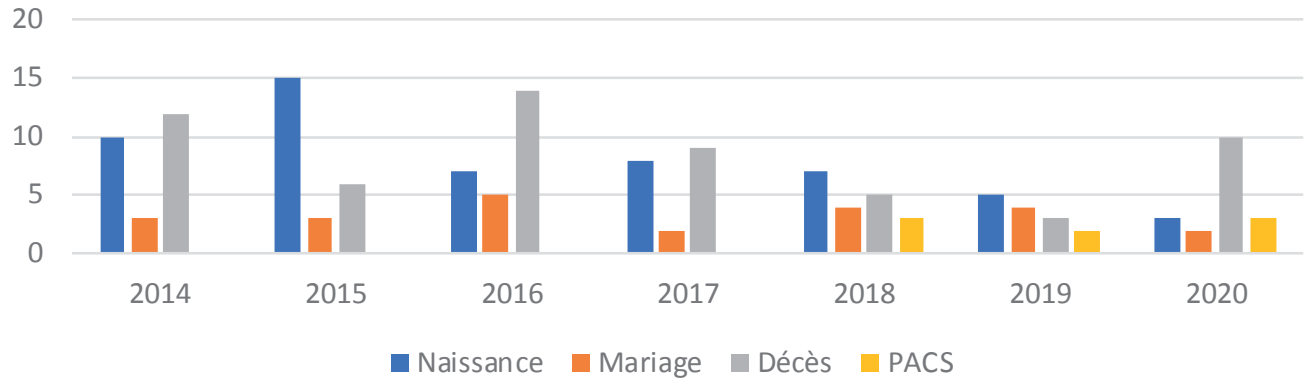

ON SE PACSE EN MAIRIE

Elle vous avait peut-être échappée, mais une Loi dite de « modernisation de la justice du XXIème siècle » a été votée en novembre 2016. La gestion des PACS, Pacte Civil de Solidarité, est transférée des Tribunaux d'Instance aux Mairies depuis le 1er novembre 2017. Le PACS est un contrat conclu entre deux personnes majeures de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Le PACS établit des droits et des obligations entre les deux parties en termes de soutien matériel, de logement, de patrimoine, d'impôts et de droits sociaux. En revanche, il est sans effet sur les règles de filiation et d'autorité parentale si l'un des contractants est déjà parent. L'acte restera gratuit sauf s'il est signé devant le notaire. Le PACS peut être également modifié ou dissout...

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE DES ENFANTS MINEURS (AST)

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST).

Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou représentant légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a pas donc pas besoin d'une AST. Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

VIE COMMUNALE
INFOS PRATIQUES

CARTE GRISE - PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le 1er novembre 2017, vendre un véhicule ou le donner impose de remettre certains documents au nouveau propriétaire et d'avertir l'administration via un téléservice. Il n'est désormais plus possible de déposer à la préfecture la déclaration de cession (ou de l'envoyer par courrier).

La déclaration s'effectue à présent en ligne. Vous devez avoir accès à un équipement numérique (ordinateur, tablette, smartphone) muni d'une connexion internet pour utiliser le téléservice. Vous aurez également besoin d'un dispositif de copie numérique (scanner, appareil photo numérique, smartphone ou tablette équipée d'une fonction photo). Des points numériques (avec ordinateurs, imprimantes et scanners) sont mis à disposition dans chaque Préfecture. Vous pouvez également vous rendre à la bibliothèque municipale. Pour accéder au service en ligne et créer votre compte à L'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) : www.service-public.fr

Demande en ligne de permis de conduire en cas de perte, vol, détérioration ou changement d'état : ce service vous permet de faire dans son intégralité une demande de permis de conduire en cas de perte, de vol, de détérioration ou en cas de changement d'état civil. Pour accéder au service en ligne et créer votre compte à L'ANTS : www.service-public.fr

LA SÉCURITÉ CHEZ VOUS

A votre domicile, n'ouvrez pas la porte à n'importe qui et méfiez-vous des visiteurs tels que :

- Les faux professionnels (artisans, agents EDF, GDF, ...)
- Les faux gendarmes, pompiers, policiers
- Les fausses associations (vendeurs de roses, calendriers, ...)

Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.

Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, contactez la gendarmerie en composant le 17.

Quelques gestes de prudence :

- Fermez votre maison à clef
- L'été, fermez vos fenêtres pendant la nuit
- Ne laissez pas les clés dans un pot de fleurs ou sous le paillasson
- Entreposez vos outils et échelles dans des locaux fermés
- Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

LA SÉCURITÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE

Retrait au distributeur

- Soyez vigilent et ne vous laissez pas distraire par des inconnus
- Ne laissez pas votre code confidentiel avec votre carte et ne divulguez pas votre code

Vol à la tire et à l'arrache

- Dans la rue portez un sac fermé et en bandoulière sous le bras
- Ne transportez pas sur vous d'importantes sommes d'argent et ne portez pas de bijoux trop voyants

Escroquerie au rétroviseur

Ne vous laissez pas abuser par une personne qui vous accuse d'avoir cassé son rétroviseur. Elle vous proposera de régler ce litige à l'amiable en vous incitant à retirer de l'argent au distributeur.

En cas d'agression

N'opposez aucune résistance, votre vie est plus précieuse que vos biens.
Criez pour attirer l'attention des autres passants et tentez de mémoriser un maximum de détails concernant les éléments physiques de votre agresseur ainsi que son véhicule.

LA SÉCURITÉ SUR INTERNET

Escroqueries informatiques

Ne vous laissez pas tenter par des mails ou des SMS proposant des offres promotionnelles trop alléchantes
Attention aux personnes sollicitant votre aide en vous demandant de verser des sommes d'argent, en France ou à l'étranger
Contre les logiciels malveillants, installez un anti-virus et réalisez vos achats sur des sites de confiance, comprenant la mention « https:// »
Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires par mail (faux correspondants des impôts, sécurité sociale, mutuelle, banque, opérateur téléphonique ...)
Si vous avez un doute sur la provenance d'un mail ou d'une pièce jointe, ne l'ouvrez pas
Méfiez-vous des « arnacoeurs » qui opèrent en jouant avec les sentiments de leurs victimes, dans le but de leur soutirer de l'argent

Si vous êtes victime d'une escroquerie sur internet ou par téléphone : signalez-le en priorité à votre banque, puis déposez plainte à la gendarmerie.
Pour signaler un courriel ou un site d'escroqueries : www.internet-signalement.gouv.fr

MONOXYDE DE CARBONE

Avec la baisse des températures, nombreux sont ceux qui rallument le chauffage.

ATTENTION AUX INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE (GAZ INCOLORE, INODORE ET NON IRRITANT). FAITES VÉRIFIER VOS INSTALLATIONS. PENSEZ À AÉRER RÉGULIÈREMENT

VIE COMMUNALE
INFOS PRATIQUES

URBANISME (CES DERNIÈRES ANNÉES)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Permis de construire	8	10	12	14	10	9	17
Déclarations préalables	16	22	14	20	15	22	25
Certificats d'urbanisme	38	38	51	49	49	72	85

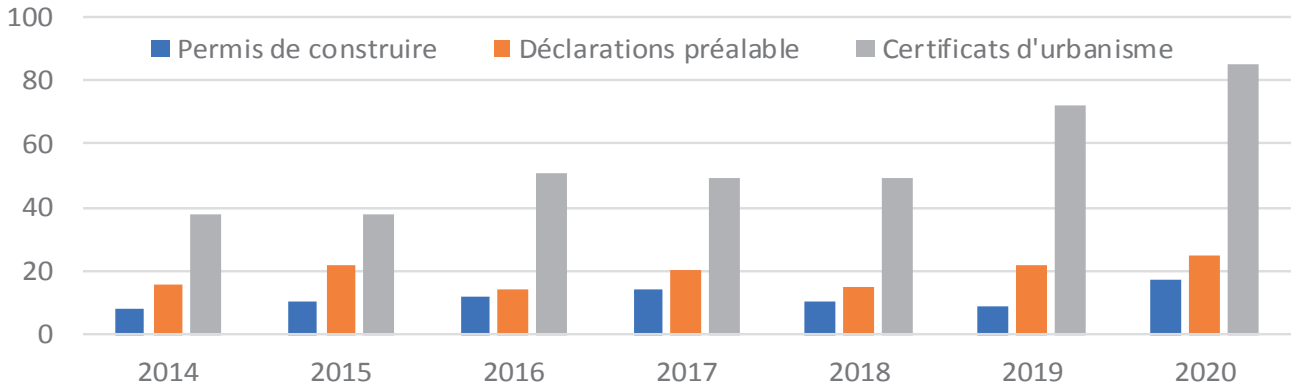

LES AUTORISATIONS D'OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC

Le domaine public est constitué de l'ensemble des voies, places, jardins, espaces ouverts ou fermés affectés à l'usage du public. L'occupation privative du domaine public est soumise à autorisation préalable et doit faire l'objet d'une demande qui sera validée par arrêté municipal.

Les autorisations de voirie sont de deux sortes :
La permission de voirie : est une emprise au sol qui implique des travaux nécessitant une intervention dans le sol ou le sous-sol du domaine public.
Le permis de stationnement : est une occupation du domaine public sans emprise, sans incorporation au sol.

L'occupation ne sera que temporaire et, en ce qui concerne le permis de stationnement nécessaire à toute occupation du domaine public, elle pourra concerner les points suivants :
Déménagements
Echafaudages
Baraques de chantiers
Bennes
Dépôts de matériels et matériaux
Travaux intérieurs ou extérieurs ayant une incidence sur le domaine public, le stationnement ou la circulation
Livraisons hors emplacements prévus à cet effet

QUAND FAIRE LA DEMANDE ?
La demande doit être faite 10 jours (week-end compris) minimum avant le début de l'occupation. Toute demande de prolongation devra également respecter cette condition.

RÉPONSE
La réponse sous forme d'arrêté municipal sera envoyée dans un délai moyen de 7 jours à compter de la réception de la demande.

VIE COMMUNALE
DÉMARCHES D'URBANISME

A chaque type de travaux envisagés correspond une autorisation particulière du Maire. Selon leur importance et leur nature, il convient de déposer un permis (permis de construire, de démolir, d'aménager), une déclaration préalable, une demande d'autorisation spéciale de travaux... Ainsi, quel que soit votre projet (piscine, clôture, construction, extension, ...), nous vous invitons à vous rendre au secrétariat de la Mairie.

Pour tout renseignement sur la constructibilité de terrains, la faisabilité d'une opération d'aménagement, de construction, d'extension, nous vous remercions de prendre rendez-vous auprès du service urbanisme via l'accueil de la Mairie au 02.33.88.78.20.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la Mairie de la commune où se situe votre projet. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à déclaration préalable de travaux.

LA DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis a permis de construire. Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment.
La DP permet à la Mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

LE PERMIS DE DÉMOLIR

Le permis de démolir est une autorisation administrative qui doit être obtenue préalablement à la démolition partielle ou totale de toute construction protégée ou située dans un secteur où ce permis est obligatoire. Il doit être adressé par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé à la Mairie. Lorsque la démolition dépend d'un projet de construction ou d'aménagement, la demande de démolition peut être faite au moment de la demande de permis de construire ou d'aménager.

LE PERMIS D'AMÉNAGER

Le permis d'aménager est un acte qui permet à l'administration de contrôler les aménagements affectant l'utilisation du sol d'un terrain donné (par exemple : lotissement, camping, aire de stationnement). La démarche est différente selon que votre projet génère ou non un impact sur l'environnement (c'est-à-dire qu'il est notamment susceptible de porter atteinte aux ressources en eau ou de nuire aux espèces protégées).

LES DÉLAIS D'INSTRUCTION

Le délai d'instruction figure sur le récépissé remis lors du dépôt du dossier en Mairie.
Ce délai commun est de :
1 mois pour les déclarations préalables
2 mois pour les permis de construire de maison individuelle et les permis de démolir
3 mois pour les autres permis de construire et permis d'aménager

Un délai différent peut être fixé et notifié au demandeur lorsque certaines consultations sont nécessaires :
Architecte des bâtiments de France + 1 mois
Commission de sécurité incendie : 5 mois de délai pour les permis de construire
Commission d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite : 5 mois de délai pour les permis de construire

VIE COMMUNALE
DÉMARCHES D'URBANISME

VOS OBLIGATIONS POUR VOS TRAVAUX ?

Vous avez déposé une demande de permis de construire ou une déclaration préalable et vous avez obtenu une autorisation pour la réalisation de votre projet ... connaissez-vous la marche à suivre avant, pendant et après vos travaux ?

Affichage

Dès la notification de l'arrêté (décision expresse) ou dès la date à laquelle l'autorisation est obtenue tacitement (en cas de silence de l'administration au terme du délai d'instruction), vous devez procéder à l'affichage de l'autorisation sur le terrain et ce, pendant toute la durée des travaux. Votre autorisation doit être affichée sur un panneau rectangulaire, d'une dimension supérieure à 80cm, et rédigée à l'encre indélébile.
Celui-ci doit être lisible de la voie publique, des espaces ouverts au publics. Il doit mentionner : le nom du bénéficiaire, la date et le numéro de PC (permis de construire), la nature du projet et la superficie du terrain, l'adresse de la Mairie où le dossier peut être consulté, la surface de plancher autorisée ainsi que la hauteur des constructions.

L'obligation d'affichage a notamment pour vocation de permettre à vos voisins de s'assurer que votre construction est conforme à la règlementation et ne leur causera pas de nuisances particulières.

Déclaration d'ouverture de chantier (permis de construire)

Dans le cas d'un permis de construire et dès le commencement des travaux, vous devez déclarer l'ouverture de chantier à la Mairie du lieu de votre projet.

Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux

Vos travaux achevés, vous avez l'obligation de déposer en Mairie le document intitulé « déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) », envoyé avec l'arrêté d'autorisation.
Ce document, qui remplace le « certificat de conformité », doit être adressé en recommandé ou déposé contre décharge en Mairie. Dès réception de cette déclaration, l'administration dispose d'un délai de trois mois pour vérifier la conformité des travaux au permis de construire ou à la déclaration préalable. Un contrôle des travaux réalisés se fera désormais de manière systématique.

TAXE D'AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement (TA) est constituée :
D'une part destinée à la commune, en vue de financer les équipements publics communaux nécessités par l'urbanisation. Le conseil municipal a fixé le taux à 3 %.
D'une part destinée au département, en vue de financer, d'une part la protection, la gestion et l'ouverture au public des espaces naturels sensibles et d'autre part, pour les dépenses des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Le conseil départemental de la Manche a fixé le taux à 2.50 %. Cette part départementale s'impose dans toutes les communes.
D'une part redevance architecturale préventive de 0.40 %.

Prévoyez-la dans votre budget, simulateur de calcul :
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F23263

CCAS

CONSTITUTION DU BUREAU
Membres élus : Mmes Peyrache et Lemarchand, Mrs Lalanne, Adam
Membres non élus : Mmes Le Gangneux et Beggar, Mrs Lods et Philippart

Face à la situation actuelle, Covid-19, le repas des aînés ainsi que les paniers ont dû être supprimés, nous en sommes vraiment désolés et espérons pouvoir réunir tous nos anciens prochainement.

Le CCAS reste à l'écoute de toutes personnes nécessiteuses, que ce soit d'ordre moral, d'isolement ou financière.

Les membres du CCAS vous souhaitent une bonne année 2021.

LES DÉCHÈTERIES ADAPTENT LEURS HORAIRES

L'évolution de la crise sanitaire actuelle, couplée à la nécessité de rendre le meilleur service à l'ensemble des usagers, obligent la Communauté d'agglomération du Cotentin à adapter les jours et horaires de son réseau de déchèteries.

HORAIRES D'OUVERTURE

Les trois déchèteries de Cherbourg-en-Cotentin (Tourlaville, Octeville et Querqueville) : 9h à 18h30

Les 12 autres déchèteries :
de 9h à 12h et 13h30 à 17h30
Fermeture de toutes les structures les dimanches et jours fériés.

JOURS DE FERMETURE

Gréville-Hague et Cherbourg-en-Cotentin (Tourlaville, Octeville, Querqueville) : pas de journées de fermeture, sauf le dimanche

Martinvast, Varouville, Port-Bail et Valognes : fermeture les mardis

Bricquebec, Les Pieux et Anneville-en-Saire : fermeture les jeudis

Le Ham et Rauville-la-Place : fermeture les mardis, jeudis;

Héauville : fermeture les samedis ;

Les Moitiers d'Allonne : fermeture les mercredis.

Rappel, toutes les déchèteries du Cotentin resteront fermées le dimanche et les jours fériés.

HORAIRES D'HIVER

Certaines déchèteries du Cotentin avaient jusqu'alors des modifications d'horaires entre l'été et l'hiver.

Cette année, aucun passage en horaires d'hiver ne sera mis en place. Ainsi, les indications ci-dessus resteront effectives pendant la période hivernale.

CARTE D'ACCÈS

Les déchèteries n'ayant pas retrouvé les horaires normaux, ces dernières restent accessibles aux 185 000 habitants du Cotentin. Aucune présentation de carte d'accès ne sera demandée aux usagers, particuliers comme professionnels.

Les entreprises et professionnels sont autorisés à accéder aux sites dans les conditions financières habituelles.

MESURES BARRIERES

Pour garantir la sécurité de tous, la collectivité maintient la mise en place des mesures de distanciation sociale et des gestes barrières. Ainsi, afin de respecter ces mesures les règles suivantes devront être obligatoirement appliquées :

- **Je respecte les consignes données par l'agent**
- **Je ne dépose que les déchets autorisés**
- **Je décharge moi-même mes déchets et nettoie après mon passage (j'apporte mon propre matériel de nettoyage balai et pelle)**

Je respecte les gestes barrières (distanciation, port du masque...). L'agglomération appelle les usagers au respect de ces consignes tout en faisant preuve de civisme.

VIE COMMUNALE
LE COTENTIN

LES 3 DÉESSES

Après les élections 2020, de nouveaux délégués ont été nommés par les conseils municipaux des 12 communes de notre territoire afin de les représenter à l'association les « Trois Déesses ». Les conditions sanitaires n'ont malheureusement pas permis de les réunir. Les membres du bureau de l'association et moi-même en sommes désolés.

Cependant les missions de l'association se poursuivent, notamment la diffusion de notre topo guide « Balades au cœur du Cotentin », mais aussi la relation avec l'Office de Tourisme du Cotentin, créé par la Communauté d'Agglomération du Cotentin. Depuis le 1er janvier 2019, l'OT a pris la compétence « aménagement, balisage et entretien des itinéraires communautaires », l'activité randonnée intégrant celui-ci.

Cette situation nous interpelle, car l'Office du Tourisme du Cotentin a pris la compétence sur les itinéraires de randonnée pédestre uniquement labellisés, c'est-à-dire le GR 223/tour du littoral, le GR de Pays, les Chemins du Mont St Michel - Saint Jacques de Compostelle et les PR. Les autres boucles dites locales, ainsi que les circuits VTT, restent de la responsabilité des communes (aménagements, entretien, balisage,...), via des associations comme la nôtre quand elles existent.

Nous aurions préféré que l'OT du Cotentin prenne l'ensemble des itinéraires y compris ceux balisés VTT pour une homogénéité de fonctionnement.

En revanche, si l'entretien et le balisage des boucles locales restent à charge de nos communes, l'OT du Cotentin se propose d'éditer les futurs topos guides pédestres avec des territoires élargis, Val de Saire d'un côté, La Hague de l'autre. Cela permettant d'étendre l'offre vers les touristes.

Le nouveau Topo Guide pédestre « Val de Saire » est déjà paru, intégrant les communes de Bretteville, Digosville et Le Mesnil au Val, avec limitation à une seule boucle locale par commune. Par ailleurs quel sort pour nos circuits VTT? L'association les 3DS, avec nos communes, devront se positionner sur ces nouvelles dispositions...

Le président, C. Lelierre

Communes et agglo, quelles compétences ?

Les communes représentent le 1er échelon des habitants pour toutes les interrogations liées à la proximité. Les intercommunalités, comme la Communauté d'agglomération du Cotentin, gèrent à la bonne échelle les services confiés par les communes et portent les grands projets du territoire.

LES COMMUNES
Les communes sont en lien direct avec les usagers notamment sur les thématiques de la petite enfance (écoles maternelles, primaires, crèches, etc.) et de l'accompagnement des personnes en difficulté, via le CCAS pour les communes de plus de 1 500 habitants.

Les communes gèrent également l'entretien des parcs, jardins et voiries, la gestion des actes civils et cartes nationales d'identité/passeports, la délivrance des permis de construire et la gestion des équipements sportifs (gymnase, stade), etc.

L'AGGLOMÉRATION DU COTENTIN
Le Cotentin a en charge des compétences de proximité telles que :

- La gestion du cycle de l'eau (eau potable, assainissement individuel et collectif, eaux pluviales et GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ;

- Le cycle des ordures ménagères (prévention, collecte et traitement) ;

- La mobilité (transport urbain, non-urbain, scolaire et développement des mobilités douces).

Retrouvez l'ensemble de l'offre des services proposés par l'agglomération sur lecotentin.fr.

Les compétences d'ingénierie viennent appuyer et développer les stratégies de développement de notre territoire : élaboration du Plan Local d'Urbanisme, politiques d'attractivité économique, médicale et touristique.

VIE COMMUNALE

Le Conseil communautaire du Cotentin a élu son nouveau Président, David MARGUERITTE, le 13 juillet dernier. Il exerce le pouvoir exécutif, prépare les décisions du Conseil, ordonne et prescrit les dépenses. Le Bureau communautaire, composé de Vice-Présidents, de Conseillers délégués et des Présidents de Commissions de Territoire, accompagne David MARGUERITTE dans la préparation du Conseil communautaire où les 192 élus du territoire délibèrent et votent les projets d'envergure de l'agglomération.

David MARGUERITTE
Président de la Communauté d'agglomération du Cotentin

Jacques COQUELIN
1er Vice-Président
Grands Projets et Politiques de Santé

Benoît ARRIVÉ
2e Vice-Président
Développement Économique, Emploi et Insertion

Manuela MAHIER
3e Vice-Présidente
Mer, Nautisme et Rayonnement du Cotentin

Christèle CASTELEIN
4e Vice-Présidente
Relations avec les Territoires, Cadre de Vie et Ruralité

Sébastien FAGNEN
5e Vice-Président
Urbanisme, Stratégie Foncière et Politique de la Ville

Odile THOMINET
6e Vice-Présidente
Valorisation du Patrimoine et des Équipements touristiques et de loisirs

Yves ASSELINE
7e Vice-Président
Relations Citoyennes, Concertation et Ressources Humaines

Martine GRUNEWALD
8e Vice-Présidente
Habitat et Logement

Philippe LAMORT
9e Vice-Président
Cycle de l'Eau

Eric BRIENS
10e Vice-Président
Finances et Patrimoine communautaire

Anna PIC
11e Vice-Présidente
Fonds européen, Coopérations et Gens du Voyage

Jean-René LECHÂTREUX
12e Vice-Président
Energie, Climat et Prévention des Risques Majeurs

Edouard MABIRE
13e Vice-Président
Collecte et Valorisation des Déchets

Arnaud CATHERINE
14e Vice-Président
Mobilités

Nicole BELLIOT-DELACOUR
15e Vice-Présidente
Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation

Frédérik LEQUILBEC
Conseiller délégué
Égalité des chances, Accessibilité et Administration Générale

Antoine DIGARD
Conseiller délégué
Agriculture, Circuits-Courts et Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Sylvie LAINÉ
Conseillère déléguée
Commande Publique et Numérique

Véronique MARTIN-MORVAN
Conseillère déléguée
à la Proximité

Philippe BAUDIN
Conseiller délégué
Gestion de la Collecte des Déchets

Olivier DE BOURSETTY
Conseiller délégué à l'Application des Droits des Sols (ADS) et à l'Aménagement Durable du Territoire

Ralph LEJAMTEL
Conseiller délégué
Prévention et Éducation à la santé

Catherine BIHEL
Conseillère déléguée
Orientation, Promotion des Formations et Vie Étudiante

Dominique HÉBERT
Président de la Commission de Territoire de Cherbourg-en-Cotentin

Alain CROIZER
Président de la Commission de Territoire du Cœur du Cotentin

Patrick FAUCHON
Président de la Commission de Territoire des Pieux

Patrick LERENDU
Président de la Commission de Territoire de La Hague et Conseiller délégué à l'Aménagement Numérique du territoire

Jean-Pierre LEMYRE
Président de la Commission de Territoire du Val de Saire

Daniel DENIS
Président de la Commission de Territoire de St-Pierre-Église

Jean-Michel BOUILLON
Président de la Commission de Territoire de la Côte des Isles

Stéphane BARBÉ
Président de la Commission de Territoire de Douve et Divette et Conseiller délégué aux Mobilités Alternatives

Jean-Pierre MAUQUEST
Président de la Commission de Territoire de Montebourg

Françoise LEROSSIGNOL
Présidente de la Commission de Territoire de la Vallée de l'Ouve

Evelyne MOUCHEL
Présidente de la Commission de Territoire de La Saire

Retrouvez le trombinoscope complet sur **lecotentin.fr**

PORTRAIT
LA FÉE COTENTINE

Depuis, quelques mois maintenant, une jeune créatrice s'est installée dans notre commune et y a créé son entreprise. Envie d'une création originale et unique, pour petits et grands, et bien n'hésitez pas !

Quoi de plus important que d'offrir des instants de bonheur, c'est l'objectif premier de la fée Cotentine, atelier de création et personnalisation de cadeaux située dans notre commune de Bretteville.

Je m'appele Marianne, je suis l'heureuse maman de deux jeunes garçons et d'une petite étoile. Après avoir passé dix ans comme cadre dans un grand groupe, j'ai ressenti le besoin de revenir à des choses essentielles de la vie comme voir grandir mes garçons, et partager des moments simples avec eux, la vie étant si fragile.

Mais comme je suis une passionnée, une touche à tout depuis ma tendre enfance, c'est naturellement que m'est venue l'idée d'allier ma vie de Maman à celle de Créatrice, afin de partager et d'offrir des instants de bonheur. C'est donc entre mes mains que passent toutes vos créations.

La fée Cotentine, vous accompagnera dans ces moments magiques que nous offre la vie: naissance, baptême, demande en mariage/ de témoins/ de parrain/ de marraine, enterrement de vie de jeune fille/ garçon, mariage, anniversaire, fêtes des mères/ des pères/ des grands-mères/ grands-pères, Noël,... mais aussi les cadeaux de fin d'année pour vos nounous/ maitresses/ maîtres et ATSEM, elle répondra aussi à vos demandes personnelles, alors n'hésitez pas à me contacter pour que je réalise le cadeau de vos rêves.

Retrouvez-moi sur mon site
www.lafeecotentine.fr
et suivez-moi sur les réseaux sociaux :

FACEBOOK : feecotentine
INSTAGRAM : la_fee_cotentine

Marianne DELIGNY
86 chemin des fosses à terre
50110 BRETTEVILLE
06 23 78 65 61
la feecotentine@gmail.com

LES ENFANTS
L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'équipe d'animation de Bretteville composée d'Ambre Genteuil, Clélia Gicquel et Jacky Pottier vous propose :

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Un accueil le matin et le soir est mis à la disposition des familles pour les enfants de l'école maternelle et élémentaire de la commune.

Celui-ci fonctionne sur un accueil échelonné de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

L'équipe d'animation se charge de proposer diverses activités.

LES MERCREDIS LOISIRS

Les enfants âgés de 3 à 12 ans sont accueillis tous les mercredis de 8h00 à 18h00, avec des horaires adaptés aux besoins des familles (voir règlement intérieur).

Les enfants peuvent être pris en charge à la journée repas ou à la demi-journée matin ou après-midi, avec ou sans repas. La municipalité met tout en œuvre pour que ce temps d'accueil soit de qualité avec des objectifs spécifiques :

- Permettre à chaque enfant et chaque famille de trouver sa place.
- Favoriser l'autonomie et la participation des enfants.
- Permettre que ce lieu soit : un lieu de projet, de découverte, d'expression et d'activités innovantes.
- Informer les familles et les enfants sur leur environnement.

Les enfants ont la possibilité de jouer, expérimenter, lire, échanger, bricoler, participer avec pour objectif de rendre l'enfant acteur de son temps. Pour cela ils peuvent faire des propositions.

LES ENFANTS
CENTRE DE LOISIRS

L'ACCUEIL DE LOISIRS DE VACANCES

L'accueil de loisirs sera ouvert :

En février du lundi 22 février au vendredi 5 mars 2021

En avril du lundi 26 avril au vendredi 7 mai 2021

En juillet du mercredi 7 juillet au vendredi 30 juillet 2021

En octobre (date non indiquée par le calendrier de l'Education Nationale).

Les horaires restent identiques à ceux du mercredi. Pour les modalités d'inscription, une plaquette sera envoyée et distribuée 3 semaines avant chaque début des vacances ainsi que sur le site de la commune avec toutes les informations nécessaires.

Vous y trouverez également le planning avec diverses activités, adaptées à chaque tranche d'âge.

Pour conclure nous pouvons être satisfaits du nombre important d'enfants aux différentes activités proposées (nous avons dû refuser des enfants au centre de loisirs cet été).

Petit bémol tout de même le carnaval de Bretteville annulé à cause de la covid en espérant le faire durant cette année scolaire.

Pour finir nous pouvons nous satisfaire de notre première rencontre parents-enfants sur le thème du tennis de table qui fut une réussite.

LES ENFANTS
ÉCOLE DE BRETTEVILLE

EN BREF

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont profité des joies des sports d'hiver à Valloire du 16 au 24 janvier 2020.

Les élèves de maternelle devraient se rendre à la ludothèque et espèrent pouvoir aller au parc animalier de Montaigu la Brisette.

Les élèves de CP-CE1 et de CE2-CM2 auront leur cycle Natation à la piscine de Collignon du 09 mars au 20 avril 2021.

Il reste 3 séances de voile pour les CE2-CM qui auront lieu en mai / juin.

Les élèves de cycle 3 participent au marathon des classes. Nous nous entraînons sur la plage.

Les CE2-CM finiront l'année scolaire par un cycle vélo avec une sortie jusqu'à Collignon.

Les 2 classes d'élémentaire se rendront à la maison de l'environnement et du littoral à plusieurs reprises. Chacune des enseignantes a construit un projet avec les animateurs de la structure.

LES ENFANTS
ÉCOLE DE BRETTEVILLE

ASSOCIATIONS
AMICALE CATHOLIQUE

La paroisse n'a pas été épargnée par les contraintes liées aux mesures sanitaires ni par les conséquences du confinement et ce que cela a engendré et engendre encore au moment où nous écrivons cet article. La peur est une réaction normale face à l'inconnue qu'est la covid19. La prudence avant tout nous dit de rester chez nous. Il nous faut réinventer de nouvelles façons de nous rejoindre et les journées portes ouvertes ont été un appel à la sensibilisation de ce qu'est notre église.

On ne peut pas résumer une vie d'église aux seuls moments où nous en avons besoin lors des étapes de la vie (un baptême, un mariage, un décès). L'église c'est tous les jours qu'elle vit et qu'elle a besoin de chacun pour que nous puissions effectivement accueillir les familles qui demandent un événement, un service.
Bientôt un centre paroissial va être construit autour de l'église Notre Dame du Travail. Ce sera un lieu d'accueil pour tous. Toutes les générations pourront s'y rencontrer et apprendre les unes des autres.
En attendant de pouvoir nous y retrouver, la maison Saint Joseph dans le quartier des mielles est le centre paroissial provisoire. Des permanences d'accueil sont assurées de 10h à 12h du lundi au samedi.
Chaque année nous nous retrouvons pour des moments conviviaux, mais il va nous falloir réinventer de nouvelles façons de nous retrouver tout en préservant la santé des plus fragiles.
Dès que l'état nous le permettra nous pourrons aussi célébrer les événements joyeux de nos familles : baptêmes, mariages, communions, confirmations.

Baptême des tout-petits (0-7ans)

C'est quoi ? le baptême est un sacrement. Ce sera une grande fête pour votre enfant, pour votre famille, pour votre paroisse.
Pourquoi ? Vous venez de donner la vie ! Vous êtes croyants, vous vous posez des questions.
Vous voulez que votre enfant fasse partie de la communauté des chrétiens.

Baptême en âge scolaire (+7ans)

Pour qui ? À tout âge le baptême est possible et en grandissant votre enfant peut désirer être baptisé.
Comment ? Les rencontres se feront une fois par mois en 4 étapes vécues avec la communauté chrétienne du dimanche et aboutissent au baptême et à la communion pour la première fois pendant la grande fête de Pâques.

Démarche /Inscription/Étapes ?

· Vous venez à la maison paroissiale, pour l'inscription de la demande, en donnant une ou plusieurs possibilités de dates. Vous serez contactés pour une première rencontre individuelle par une personne de l'équipe.
· Vous participez à une rencontre collective avec d'autres parents, pour réfléchir sur le sacrement du baptême.
Quand ? Où ? les baptêmes des tout-petits sont célébrés à l'église Notre Dame du Travail (église des Flamands) ou le samedi soir à 18h00 ou le dimanche pendant ou après la messe selon le planning.

S'inscrire au caté

Le caté, c'est quoi ?
· C'est avoir l'envie de découvrir Jésus, Dieu et la foi
· C'est comprendre comment Jésus, par sa Parole, éclaire nos vies et lui donne sens
· C'est se retrouver entre copains pour partager

Pourquoi inscrire mon enfant au caté ?

Au départ, les parents décident pour leur enfant ce qu'ils pensent être le meilleur, comme dans tous les autres domaines de la vie. Lui parler de Jésus et de la foule des témoins de Dieu, c'est lui donner les moyens de choisir d'être croyant ou pas en connaissance de cause sans entraver sa liberté.
Pour qui ? Pour tous les enfants baptisés ou non à partir de 7 ans. Tous sont les bienvenus même pour quelques rencontres de découvertes : « Viens et vois ...»
Le caté c'est quand et où ? Pour les enfants inscrits dans les écoles catholiques, le caté est sur le temps scolaire le jeudi après-midi. Pour les enfants des écoles publiques les rencontres de caté ont lieu tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 17 h à 18h15 à la maison Saint joseph des Mielles.

Pour tout renseignement :

Maison paroissiale provisoire :
Maison Saint Joseph
20 rue de l'église saint Joseph
50110 Tourlaville - 02 33 22 42 00
Prêtre :
P. Romain MIANTIMA - Tél. 07 54 46 82 45
Diacre : Joël SÉRARD - 2 rue des Embruns
50110 Digosville - Tél. 02 33 22 75 50
Animatrices pastorales :
Caroline DOUCET
84 route du grand Chemin 50110 Bretteville
Tél. 06 83 03 87 85
Baptême enfant, catéchèse, animations
Chantal BÉRARD - Tél. 06 72 57 02 71
Aumônerie, mariage, familles en deuil.

Journées portes ouvertes du 26 et 27 septembre, le groupe des scouts

Tous nos vœux de santé, de paix et d'espérance vous accompagnent en cette année 2021.
Pour la paroisse Caroline DOUCET

ASSOCIATIONS
ANCIENS COMBATTANTS

UNE ANNEE PEU COMMUNE

Les cérémonies du mois de Mai se sont déroulées sans la présence des Anciens Combattants, qui étaient invités à :

- rester chez eux par voie de presse et courriel des Autorités Départementales car vu leur âge, elles sont considérées comme personnes à risque,
- courrier de la préfecture du 29.04.2020,
- appel de Marcel LAJOIE du 04.06.2020.

Les Anciens combattants renouvellent leurs condoléances à la famille de Bernard BOREL, décédé le 21.04.2020, devant l'impossibilité d'assister à la cérémonie d'adieu qui se trouvait en période de confinement.

Une nouvelle équipe municipale a été mise en place : gageons de relations dignes et patriotiques.

L'association des anciens Combattants est prête à accueillir tout nouvel adhérent ou sympathisant

Cette année pour cause de crise sanitaire la fête traditionnelle n'a pas eu lieu. La tombola a été reportée en fin d'année, merci de l'accueil réservé aux vendeurs de billets.

Au nom du bureau et de l'association je présente à tous et à toutes une bonne année et une bonne santé.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES
Pour le Bureau, Marc MOUCHEL

LES ENFANTS DE BRETTEVILLE

Actions qui devraient être réalisées en 2021 par l'association des parents d'élèves de l'école (si les conditions sanitaires le permettent...) :

- la vente des paniers de légumes, ouverte à tous, provenant du Bio du Val de Saire et confectionnés par les élèves, un jeudi sur deux (renseignements à lesenfantsdebretteville@gmail.com),
- un concours de pétanque courant mai,
- la traditionnelle fête de l'école début juillet : goûter, jeux, spectacle, remise de livres, repas dans la cour,
- le marché de Noël éco-responsable de l'école en décembre.

ASSOCIATIONS
LES USAGERS DU CAMPING

Cette année très particulière à cause du confinement n'a pas empêché le retour en début de saison de tous les locataires de mobil-home qui ont de nouveau apprécié les joies du camping et de la convivialité entre toutes les personnes présentes pour la saison estivale...

Bien sûr il n'y a pas eu d'activités organisées comme les autres années par l'association à cause de la Covid19. Les campeurs ont apprécié les 2 pots de bienvenue du mois de juillet et d'août offerts par l'association. La saison en demi-teinte a permis à tout le monde de profiter des vacances dans un endroit très agréable.

RDV à l'année prochaine dans la joie et le sourire de tous nos amis campeurs.
Bien cordialement.
La Présidente et toute l'équipe...

LE CLUB DES AÎNÉS

Le club des aînés de Bretteville vous souhaite une bonne année et surtout une bonne santé pour l'année 2021.

Notre association vous accueille tout au long de l'année, les mardis de 14 à 18 heures à la salle de la Chènevière pour des activités différentes d'une semaine sur l'autre (loto, belote, jeux divers de société...). Tout au long de l'année nous organisons différentes manifestations et sorties.

Après une année 2019 très riche en activités, celles de l'année 2020 ont été arrêtées en raison de la crise sanitaire, nous avons organisé la galette des rois avec 40 participants et un repas crêpes avec 45 participants.

Toutes nos activités sont accessibles à tous les adhérents.
Le prix de l'adhésion reste inchangé : 15 euros pour l'année 2021.

RENSEIGNEMENTS : M. VEDOLIN - 445 rue des fauvettes 50110 TOURLAVILLE - 02 33 22 34 43

ASSOCIATIONS
BRETTEVIL'ARTS ET ACTIONS

Née en début d'année, notre association a été très vite confrontée au confinement ayant eu juste le temps de participer à BRETTEVILLE EN SCÈNE en février.

Les circonstances ne nous ont pas privé d'activités puisque dès juillet nous avons effectué des sorties (Le Tourp, Flamanville, Saint-Lô) nous permettant de visiter des expositions temporaires ou permanentes.

Malheureusement nous avons dû annuler le premier MARCHÉ AUX ARTS au dernier moment en raison du nouveau confinement, il fera partie de nos projets 2021 comme le voyage en Bourgogne nivernaise (3 jours, 2 nuits) prévu début juillet 2021.

Auparavant nous aurons participé à l'organisation de la deuxième édition de BRETTEVILLE EN SCÈNE ainsi que de deux concours de belote.

Notre association a pour objet :

- D'organiser des spectacles et des actions culturelles à BRETTEVILLE,
- De proposer des activités de loisirs à ses membres (en particulier le jeudi à La Chènevière),
- D'organiser des sorties et des voyages pour ses adhérents et des participants occasionnels,

Nous sommes actuellement 14 adhérents et 8 sympathisants, sans critère d'âge. Les membres sont actifs, ils proposent, ils participent à la préparation, à l'organisation des actions, le tout dans la convivialité. Le premier volet de nos activités se fait en liaison avec la mairie et différentes associations locales.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec nous le jeudi entre 14h et 17h30 à La Chènevière ou par mail christine.rouy@wanadoo.fr.

ARTS CRÉATIFS BRETTEVILLE

Une nouvelle association : ARTS CRÉATIFS BRETTEVILLE regroupant pour le moment 2 activités : couture et aquarelle. Peuvent intégrer notre association des activités ayant rapport avec l'art ou la création sous condition que cette activité soit dirigée par un encadrant qui soit le formateur de l'activité. Contact : P Mazeau 02 33 44 43 23
Cours de couture dirigé par Claudine Blaizot le lundi de 18h à 20h. Contact : C Blaizot 02 33 20 52 57
Cours d'aquarelle dirigé par Patrick Mazeau le mardi de 18h à 19h30 et le mercredi de 18h à 20h. Contact : P Mazeau 02 33 44 43 23

ASSOCIATIONS
BRETTEVILLE POKER CLUB

De LAS VEGAS à BRETTEVILLE...

Cela fait maintenant trois années que le poker, mondialement connu, a débarqué à la salle de la Chènevière à BRETTEVILLE...

Une association emmenée par son dynamique président David CHOPIN qui regroupe maintenant une soixantaine de membres et qui se réunit un vendredi par mois pour pratiquer du poker associatif ouvert à tous (+ 18 ans).

C'est désormais un rituel un vendredi soir par mois, plusieurs dizaines de membres du club se retrouvent autour d'une table ronde de poker du BPC pour disputer un tournoi pour gagner des points et monter au classement du club afin de décrocher en fin d'année le titre de champion du monde de poker...
de BRETTEVILLE !!!

C'est Mikael LEGRAND qui a décroché le 1er titre en 2018, suivi en 2019 par David CHOPIN. Et actuellement, le tenant du titre 2020 est Fabrice COURTAIS, notre champion !!!
Alors qui remportera le titre en 2021 ?? Et pourquoi pas vous ???

En plus des réunions de poker du vendredi, le club participe également à des compétitions par équipe (CNEC CRLE) pour porter dans toute la Normandie voire la France les couleurs de BRETTEVILLE

L'ambiance est toujours très bon enfant puisqu' en aucun cas il n'est question d'argent, mais juste de jetons et de points... De nombreuses joueuses participent aux compétitions du club, c'est une activité mixte où les compétences de chacun peuvent s'exprimer. La licence au BPC est de 40 euros pour toute la saison et avec cette cotisation vous pourrez prendre part à tous les tournois organisés par le club...

Alors venez nous rejoindre et venez vivre les mêmes émotions qu'à LAS VEGAS au BRETTEVILLE POKER CLUB !

ASSOCIATIONS
LA CHESNÉE

RETROUVONS-NOUS : LE SPORT REPREND !
Après une saison 2019/2020 écourtée par le confinement imposé par le gouvernement du fait de la crise sanitaire "COVID-19", c'est avec un immense plaisir que nous avons retrouvé nos fidèles et nouveaux adhérents pour la saison 2020/2021.

Malgré un début de saison toujours marqué par un contexte sanitaire instable qui oblige à la plus grande vigilance, au respect des restrictions imposées (nombre de personnes limité dans les salles), au respect du protocole sanitaire, les fiches de pointage à renseigner à chaque cours par nos animateurs, le nombre d'adhérents n'a pas diminué puisque nous avons cette saison 350 adhésions réparties comme suit :

Fit'Dance : Salle Polyvalente avec Erwan
Lundi de 19 h 20 à 20 h 20
21 adhérents pratiquent cette nouvelle activité très dynamique.
Discipline sportive à mi-chemin entre le fitness et la danse, la Fit'Dance constitue un entraînement cardio-vasculaire complet, ayant pour but de travailler le rythme, la technique, le cardio, tout en s'amusant et en se défoulant sur des musiques entraînantes. Ces séances de sport chorégraphiées, accessibles à tous, permettent d'améliorer la résistance à l'effort et de muscler l'ensemble du corps tout en décompressant grâce à l'effet stimulant de la musique.

Pilates : Salle Polyvalente avec Sophie
Lundi de 16 h 30 à 17 h 30
Mardi de 17 h 15 à 18 h 15 et de 18 h 30 à 19 h 30
Toujours autant d'engouement puisque le nombre d'adhérents reste stable : 66.

Acti'gym adultes : Salle Polyvalente
Mardi de 9 h 15 à 10 h 15 avec Adèle
Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 avec Sophie
Vendredi de 10 h 30 à 11 h 30 avec Adèle
Une centaine d'adhérents pratique cette activité très sportive, proposant une multitude d'exercices de musculation, d'étirement, de travail cardio-respiratoire qui vous feront découvrir tous vos muscles !

Gym douce : Salle Polyvalente avec Adèle
Mardi de 10 h 30 à 11 h 30
Une vingtaine d'adhérents pour cette activité prisée par les séniors.

Gym Stretching : Salle de la Chènevière avec Erwan. Mercredi de 17 h 15 à 18 h 15
Une petite dizaine d'adhérents inscrits à ce nouveau créneau horaire.
Provenant du verbe anglais "stretch" signifiant étirer en français.
Popularisé par Bob Anderson, professeur d'éducation physique américain qui imagina cette activité corporelle il y a une trentaine d'années, le stretching se situe à mi-chemin entre la gym traditionnelle et les techniques de détente orientales. Cette activité permet de délier les articulations et d'étirer à tour de rôle les différents muscles du corps. Une pratique essentielle pour retrouver sa souplesse et se relaxer en douceur. Excellent remède au stress, ses postures favorisent la détente.

PILATES

GYM ERWAN

LA CHESNÉE

INFOS PRATIQUES

Facilités de paiement : règlement par chèque bancaire (3 chèques possibles remis à l'inscription), chèques vacances, coupons sport, cartes Atouts Normandie, Spot 50 et espèces.

Inscriptions : adresse mail ou deux enveloppes timbrées libellées à votre adresse, certificat médical à fournir obligatoirement à l'inscription pour les nouveaux adhérents ou questionnaire de santé pour anciens adhérents ayant fourni un certificat médical valable pour 3 ans et protocole sanitaire oblige cette année du fait du COVID...

Président : Eric NOEL 02.33.22.19.52

Trésorière : Martine LEBLANC

Secrétaire : Chrystèle REVERT 06.09.84.05.94

Responsable Gym et Yoga : Maria GROULT 06.77.66.92.61

Responsable Marche Nordique : Marie-Hélène JEAN-BAPTISTE 02.33.22.03.29

Responsable tennis de table : Eric NOEL 02.33.22.19.52

Responsable danse et pétanque : Isabelle LAISNEY

Step : Salle Polyvalente avec Sophie
Mercredi de 19 h 30 à 20 h 30
15 adhérents pratiquent cette activité très dynamique.

Marche Nordique : avec Adèle - Jeudi de 14 h 00 à 16 h 00
Nombre d'adhérents en hausse pour cette activité : 26
Ce cours, victime de son succès, est complet !

Yoga : Salle de la Chènevière avec Lydie
Mercredi de 16 h 00 à 17 h 00. Jeudi de 17 h 30 à 18h 30, de 18 h 40 à 19 h 40 et de 19 h 50 à 20 h 50
74 adhérents pratiquent cette activité relaxante.

Danse solo (en ligne) : Salle de la Chènevière avec Christelle et François. Mardi de 19 h 30 à 20 h 30
11 adhérents partagent un moment de convivialité en plus du plaisir de danser. Afin de permettre à d'autres adhérents de découvrir la danse, nous avons mis en place des cours de danse en ligne. Chacun peut s'initier aux différentes danses de salon en enchainant des chorégraphies.
Nous sommes très heureux du succès suscité lors des inscriptions.

Danse en couple : Salle de la Chènevière avec Christelle et François
Jeudi de 21 h 00 à 22 h 00.
En raison du succès de l'année dernière, nous avons renouvelé l'expérience, avec à ce jour 18 adhérents.
Nos animateurs s'en donnent à cœur joie pour nous faire progresser sur les danses de salon (Rock, Chacha, Patchata, Salsa...). Nous serons au top lorsque nous serons autorisés à refaire des soirées dansantes !

Tennis de table : Salle polyvalente avec Eric
Mardi de 19 h 30 à 21 h 30 . 18 pongistes, effectif toujours constant.

Pétanque : Terrain de La Chènevière avec Isabelle
Mardi de 14 h 00 à 19 h 00. Vendredi de 14 h 00 à 19 h 00 et jusqu'à 22 h 00 si la lumière et la météo le permettent.
24 adhérents partagent cette activité en triplette ou en doublette !
Les deux cours sont complets.

TENNIS DE TABLE

ASSOCIATIONS
LA CHESNÉE

La Chesnée vous offre un panel des plus complets au niveau du choix de vos activités sportives et chacun peut donc trouver ''Le Sport'' qui lui convient.
De plus, grâce à nos animateurs diplômés, dynamiques, professionnels et souriants nous pouvons pratiquer le sport indispensable à notre bien-être physique et mental.

L'Association la Chesnée remercie :
Les membres du bureau pour leur disponibilité.
Les animatrices et animateurs pour leurs cours dispensés dans la bonne humeur et pour leur soutien durant le confinement avec les cours préparés à distance, nous ayant permis de maintenir une pratique sportive.
La municipalité pour sa participation financière, la mise à disposition des salles et son implication durant le COVID ayant permis la reprise des activités à la rentrée de septembre.
Les bénévoles pour leur implication.

La Chesnée vous souhaite une bonne année 2021.

NOS MANIFESTATIONS 2021

Samedi 4 septembre 2021 :
Inscriptions aux activités
Lundi 6 septembre 2021 : Reprise des activités
Vendredi 16 avril 2021 : Assemblée Générale saison 2019/2020 (report de celle initialement prévue le 6 novembre 2020 de fait du COVID)
Vendredi 5 novembre 2021 : Assemblée Générale saison 2020/2021
Pas de repas dansant cette année toujours du fait du COVID, nous sommes masqués mais le bal est annulé !!...

Pour tout renseignement concernant les activités de la Chesnée : www.lachesnee.fr

AMICALE BRETTEVILLAISE

Le mercredi 9 décembre a eu lieu le tirage au sort de la tombola dans la plus stricte intimité. Pour cette occasion, l'amicale avait demandé à Monsieur le Maire d'assister au tirage.

Par la même occasion l'amicale a organisé sa traditionnelle assemblée générale.

L'année 2020 fut une année particulière pour tous et quasi blanche en ce qui nous concerne.
En effet, suite aux événements liés à la Covid-19 nous avons été contraints d'annuler la quasi-totalité de nos manifestations puisque seule la galette des Rois a eu lieu en janvier dernier.

La pétanque, la fête champêtre ainsi que le vide grenier ont été annulés et nous nous voyons malheureusement obligés d'annuler également les manifestations de fin d'année prévues pour les enfants telles que le cinéma et le goûter de noël.

Nous vous souhaitons à tous de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.
Prenez soin de vous et de vos proches.
Les membres de l'Amicale Brettevillaise

Présidence Jacky POTTIER
06.43.2769.51 - jackypottier0714@orange.fr
Vice Président - Alain GABLIER
Trésorerie - Sébastien DIVES
Secrétariat - Séverine VEDOLIN, Sandrine POREE
Achats - Jocelyne GABLIER
Membres - Adeline VASTEL, Christelle TOLMER, Yannick TOLMER, Guillaume PERTEL

ASSOCIATIONS
ESPACE CULTUREL

BIBLIOTHÈQUE

210 lecteurs - Équipe de 6 bénévoles (Caroline, Brigitte, Martine, Fanny, Catherine, Amélie) + une employée municipale (Clélia)

Horaires d'ouverture :

Période scolaire
lundi 17h00 / 19h00
mardi 13h30 / 16h00
mercredi 17h00 / 19h00
vendredi 17h30 / 19h30

Période vacances
lundi 17h00 / 19h00
vendredi 17h30 / 19h30

Nouvelle convention de partenariat avec la BDM permettant des services en ligne gratuits pour tous les adhérents à la bibliothèque. Presse, Films et Formations, via « La boite à sel ».

Projets 2020/2021

· Après-midis récréatifs avec jeux de société (derniers en date : 29 nov et 5 dec).
· Lecture aux tous petits avec kamishibaï (petit théâtre portatif).
· Rencontre élèves avec un auteur scénariste.
· Rencontre avec des auteurs du Nord Cotentin.

GÉNÉALOGIE

L'année 2020 a été compliquée et nos rencontres généalogiques en ont été fortement impactées. En espérant que la nouvelle année soit plus favorable, un petit groupe de personnes se réunit le 1er vendredi de chaque mois, soit les 8 janvier - 5 février - 5 mars - 2 avril - 7 mai - 4 juin.

Si vous voulez retrouver vos ancêtres, savoir où ils habitaient, comment ils vivaient, alors venez nous rejoindre et nous vous aiderons pour débuter, organiser vos recherches et créer votre arbre généalogique, tout cela dans une ambiance conviviale.

Tout le monde est le bienvenu et même pour la jeune génération, il est possible de commencer.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année à toutes et tous.

Hubert Baguelin

ASSOCIATIONS
LES MAINS LIBRES

A l'association Brettevillaise Les mains libres la vie continue malgré la Covid

Nous avons repris le vendredi 4 septembre 2020 notre activité corporelle axée sur des techniques de combat à mains nues, avec au début de chaque séance, pour celles et ceux qui le souhaitent, un temps de méditation d'une 1/2 heure.

Le premier entraînement s'est tenu sur le terrain de boule municipal face à la mer. Le retour à la salle habituelle de la Chènevière n'a pu s'effectuer que le lundi 7 septembre 2020 avec l'aval de la municipalité et dans le respect des gestes barrières. Pendant la période de confinement qui a eu lieu du 11 mars au 11 mai 2020, chacun s'est entraîné chez soi ou pas. Pour ma part, j'ai eu une pratique quotidienne dans mon jardin. La reprise en groupe n'a pu se faire qu'au terme du confinement après le 11 mai. Dès ce moment, nous avons repris collectivement au rythme habituel, mais dehors, et principalement à proximité de la plage, jusqu'aux grandes vacances.

Pour cette nouvelle saison qui démarre nous avons repris avec notre groupe d'habitués. De nouveaux adhérents sont les bienvenus. Les inscriptions se font au début de chaque cours. L'enseignement est assuré bénévolement, ce qui nous permet de demander une cotisation «minimum» annuelle de 40 euros qui a pour but de financer une assurance pour les pratiquants.

Dans cette activité il n'existe aucun esprit de compétition. La pratique est principalement axée sur un développement personnel et une recherche de bien-être. Nous organisons un stage de WE les 10 et 11 octobre 2020.

Pour l'heure les entraînements ont lieu à la salle de la Chènevière les lundis de 17h à 19h, et les vendredis de 10h à 12h. Le dimanche il existe un cours à la carte et à l'extérieur.

Vous pouvez nous contacter au : 06 81 69 38 77

Notre activité est ouverte à tous et à toutes dès l'âge de 14 ans. Les séniors sont aussi les bienvenus.

Le président de l'association Brettevillaise
les mains libres
Georges Jourdam

Témoignage de Sophie Alexandre

Ecrire quelques mots sur le pourquoi du comment du Karaté.
Un jour, Georges m'a téléphoné et m'a demandé si je serais intéressée par des cours de karaté.
Mais j'ai 61 ans et que vais-je faire de ça, ce n'est plus de mon âge ! Bon après tout, pourquoi pas ? J'allais aller à la rencontre d'autres personnes et en plein burn out, je me suis dit que cela ne pouvait que me faire du bien. Eh bien oui, beaucoup de bien même – beaucoup de bienveillance, de gentillesse, pas de jugements, de la rigolade. Un peu une nouvelle famille.

Au commencement, j'ai bien cru que je n'allais pas y arriver. Je me trouvais ridicule. Puis petit à petit, j'y ai pris goût et le miracle s'est opéré.
J'avance à petits pas, moins de stress, plus de confiance en soi, d'équilibre.

Parfois, pas envie d'y aller car fatiguée, il pleut, j'ai beaucoup de route à faire et gna gna gna, un coup de pied dans le derrière et je saute dans ma voiture en direction de Bretteville.
La rencontre avec les autres, les premiers mouvements et voilà le cours est déjà fini, on ne voit pas le temps passer.

On repart chez soi en pleine forme et heureux.

Merci Georges.
Merci à tous et à toutes.

ASSOCIATIONS
FOOTBALL CLUB

SAISON 2020 / 2021
Nécrologie

Cette année, le FCB vient de perdre deux de ses anciens piliers à qui nous voulons rendre hommage :

Denis ARNAUD surnommé TABARLY, présent dès la création et premier trésorier du FCB qui a participé à de nombreuses rencontres dans les premières saisons. Participant activement à l'animation des réunions et soirées du club en y apportant toute sa bonne humeur.

Christophe ROGER surnommé POLO, joueur élégant et très technique qui est resté membre de notre équipe A pendant de nombreuses années. Encadrant également nos équipes de jeunes.

Restés fidèles supporters du FCB, les festivités des 40 ans du club nous avaient permis de nous retrouver gaiement et de nous rappeler les bons moments passés autour de ce foutu ballon rond.

Vie du club
Vu les circonstances, les festivités furent très limitées. La chance nous a permis de maintenir notre traditionnel repas de la Saint Valentin où régna une très bonne ambiance avec la participation de nombreux joueurs et supporters.

Malheureusement nos tournois des familles et de début de saison ont dû être annulés, nous mettant dans une situation financière difficile. En effet, les quelques festivités annuelles nous permettent d'équilibrer notre budget et de préparer la nouvelle saison. Cela s'annonce compliqué malgré l'aide apportée par la municipalité et nos généreux sponsors.
Merci toutefois à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent pour ces festivités et le bien du club.

Bilan sportif saison 2019 / 2020
Cette saison a été malheureusement tronquée par la COVID qui a obligé l'ensemble des clubs à suspendre leurs activités mi mars.

Dommage, pour le FCB car l'équipe A dirigée par Olivier OGER réalisait certainement le meilleur parcours depuis sa création en étant invaincue en championnat et qualifiée en coupe. Cet arrêt n'a pas empêché notre équipe de monter dans la division supérieure : la D3. L'équipe B encadrée par Frédéric VRAC et Steeve MEURIE a réalisé un championnat en dents de scie pas conforme à ses possibilités et payant parfois la priorité donnée à l'effectif de la A, la pénalisant lourdement.
Pour cette saison, le FCB tient à remercier ses dirigeants et notamment Olivier OGER qui a décidé d'arrêter ses fonctions tout en restant membre du bureau.
A noter la très bonne ambiance qui a régné, tout au long de cette petite saison, parmi les joueurs et dirigeants, les uns n'hésitant pas à venir encourager les autres.

SAISON 2020 / 2021
Cette saison, notre objectif sera de maintenir notre équipe en D3 et de réaliser une bonne saison pour notre équipe B. Pour cela, nous avons deux nouveaux entraineurs, Benjamin ROULT et Stéphane EYHRABIDE qui feront également office de dirigeants pour l'équipe A, et Frédéric VRAC qui coachera lui l'équipe B.

Notre effectif est stable avec l'arrivée de bons éléments et le retour d'anciens qui nous laissent à penser que nous ne devrions pas avoir trop de problèmes pour composer nos équipes. La venue également de nouveaux sponsors vient nous soulager pour nos équipements et nous tenons à les remercier.
Nouvelles tenues offertes par nos généreux sponsors à nos deux équipes

ASSOCIATIONS
FOOTBALL CLUB

Présentation du bureau

Président ..... Patrick MARIETTE - Tél : 02-33-93-67-08
Président d'honneur ..... Roger BESSELIEVRE - Tél : 02-33-44-56-15
Trésorier ..... Dimitri FOUREAUX - Tél : 06-03-57-47-91
Secrétaire ..... Kévin LELAIDIER - Tél : 06-72-82-01-24
Festivités ..... Patrick AUGUSTE - Tél : 02-33-22-20-27

Entraîneur : ..... Benjamin ROULT
Dirigeants 1 A ..... Benjamin ROULT
Dirigeants 1 B ..... Frédéric VRAC

Remerciements à Pascale BROSTIN qui quitte son poste de trésorière après avoir effectué un travail sérieux et régulier y ajoutant son habituelle jovialité. Nous sommes cependant heureux de la voir rester parmi nous en tant que membre du bureau.

Vie du club

Cette année, nous essayerons de réaliser nos festivités habituelles (belote, repas de la Saint Valentin et tournoi des familles) suivant la conjoncture. Nous vous indiquerons en temps utile les dates afin que vous puissiez venir nombreux pour nous soutenir. Le déroulement de ces festivités représente beaucoup pour nous financièrement.

Le FCB tient à remercier ses généreux sponsors, ses dirigeants et supporters qui ne cessent de nous accompagner et de nous encourager.
Grand merci à notre fidèle Roger qui nous suit quelques soient les conditions météorologiques, avec la même motivation que les premiers jours et malgré la situation actuelle.

Remerciements à la mairie, ainsi qu'à l'ensemble de ses membres, pour le soutien qu'elle nous apporte et pour l'amélioration continuelle de nos installations avec notamment la remise en état du drainage du terrain qui nous permettra, nous l'espérons, d'effectuer au plus vite nos matchs dans de bonnes conditions conformes à notre niveau.

Nous terminerons en vous présentant nos meilleurs vœux pour l'année 2021.
Le F.C.B.

EQUIPE A

ASSOCIATIONS
MOB'S ANGELS

Malgré la conjoncture les Mob's Angels ne se sont pas endormis cette année avec 5 balades organisées allant parfumer du doux mélange du 2 temps les petites routes de notre Cotentin : la vallée de la Saire, les routes de la Hague, la côte des Isles mais aussi le bocage valognais auront été leur terrain de jeu de fin juin à mi-octobre.

Evènement particulier nos mobeurs ont participé à la réalisation d'un court métrage pour l'office du tourisme du Cotentin.

L'équipe s'étoffe avec l'arrivée dans leurs rangs de jeunes retraités et de jeunes actifs parce que lorsqu'on fait de la mobylette on est toujours jeune, c'est donc bientôt 30 membres qui constituent cette bande.

Pour l'année prochaine au programme : balades, dont une ouverte à tous les propriétaires de 49,9 au départ de Bretteville fin du printemps. Une excursion de 4/5 jours chez nos voisins du Nord à la découverte des Estaminets. Et enfin une course d'endurance mobylette à Mortain (l'organisation reversera les bénéfices à la SPA). Pour l'occasion un destrier arborant le logo de Bretteville sera préparé par nos mobeurs.

Retrouvez-les sur facebook mobs angels, et si jamais des trésors de mobylette encombrent votre garage contactez les, soit par courrier soit en mairie ou au 06.98.91.69.01.

ASSOCIATIONS
VTT CANETTE

En 2020 pas toujours facile de faire du VTT...

A cause de ce satané virus beaucoup des randonnées organisées en temps normal dans notre magnifique Cotentin ont été purement et simplement annulées ... Et en période de confinement pas évident de pédaler dans le salon !!!
Mais malgré ça VTT CANETTE is not dead ! Nous avons quand même réussi à faire une trentaine de belles sorties au cours de l'année 2020 un peu partout dans la presqu'île.

Cette année heureusement, il n'était pas prévu de réorganiser notre rando « La Connerie 100 Bornes » puisque nous avions tablé pour une édition tous les 2 ans uniquement car son organisation n'est pas si simple et que le but de notre association est principalement de se vider la tête entre copains et non pas de se rajouter du stress en plus dans nos vies déjà très palpitantes !!!

Rendez-vous donc espérons le en juin 2021 pour la 2ème édition de « La Connerie 100 Bornes » si toutes les planètes sont bien alignées et que les dieux de la pédale sont avec nous ....

En attendant, prenez soin de vous et à bientôt sur les chemins de la commune de BRETTEVILLE.
Amitiés houblonnées ! LES VTT CANETTE

SOCIÉTÉ DE CHASSE

C'est dans un contexte très particulier de la COVID 19 que s'est déroulée notre assemblée générale, distanciation et port du masque obligatoires.
Notre assemblée s'est néanmoins tenue, même si nous avons dû nous adapter. En effet, l'ensemble des membres du bureau a opté pour que cette assemblée générale se résume à la distribution d'un document présentant le bilan de la saison écoulée et au renouvellement des cartes de sociétaires. Nous remercions Monsieur le Maire qui a tenu à assister à notre assemblée.
Côté manifestations, nous avons pu organiser notre repas dansant en février. Ce dernier a connu un vif succès et notre vœu le plus cher c'est que nous puissions renouveler cette sympathique soirée en février prochain. Nous remercions vivement tous nos fidèles bénévoles qui participent à cette organisation et sur qui nous pouvons compter chaque année, tout ceci dans la bonne humeur.
Nous avons dû malheureusement annuler notre ball-trap qui devait se dérouler en juin en raison de la pandémie. Notre trésorerie s'en trouve quelque peu impactée et nous avons dû demander une petite participation financière à chaque chasseur cette année par une légère

ASSOCIATIONS
SOCIÉTÉ DE CHASSE

augmentation des cartes de sociétaires. Nous espérons un retour à la normale la saison prochaine.

Au travers de ce bulletin d'informations, nous tenons à remercier la municipalité et ses employés, toujours prêts à nous aider dans nos organisations en nous mettant à disposition les salles et terrains communaux pour nos manifestations et réunions.
Nous remercions les propriétaires terriens qui cèdent leurs terres à la société et pour lesquels nous devons avoir le plus grand respect et adopter la plus grande courtoisie.

Un merci tout particulier cette année à Christelle et Lucien qui ont quitté la commune et qui, pendant de nombreuses années, nous ont accueillis dans leur ferme au départ des battues, lâchers et autres rebouchages de brèches.

C'est sur un nouveau terrain acquis par la société de chasse, situé à Brettefey, qu'auront désormais lieu les rendez-vous.
Lors de cette saison, nous n'avons pas procédé au piégeage des nuisibles. Lors des battues, 7 renards ont été prélevés.

Tout comme la saison dernière, dans le cadre de l'adhésion au plan faisans avec la Fédération Départementale de la Manche, nous avons procédé aux lâchers de 120 jeunes faisans sur la commune. A ces lâchers réalisés courant juillet et août, viendront s'ajouter 6 lâchers de faisans de septembre à décembre 2020.

Nos organisations pour 2021 :

- Samedi 6 février 2021 : repas dansant (réservations 06.04.53.41.47. / 06.02.09.66.94)
- Dimanche 14 mars 2021 & samedi 28 août : Rebouchage des brèches.
- Samedi 26 et dimanche 27 juin 2021 : Fête et ball-trap de la chasse.
- Dimanche 25 juillet 2021 : Méchoui des chasseurs.
- Dimanche 5 septembre 2021 : Repas des bénévoles.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année et une bonne et heureuse année 2021.

Nous espérons tous des jours meilleurs... Prenez soin de vous et de vos proches.

Après reconduction du tiers sortant, le bureau a été reconduit à l'exception de Malaury RENAUX qui présente sa démission.

Le bureau est ainsi constitué :
Président : Robert VITARD
Vice-président : Julien AUTRET
Secrétaire : Mickaël LEFEVRE
Trésorier : Christophe MARIE
Trésorier adjoint : Jacques LEBOULANGER
Membres : René FOUQUET, Jacky GOYAT, Bruno LELONG, René LEMARCHAND, Eric RENAUX

TARIFS COMMUNAUX 2021

SALLE POLYVALENTE

Petite salle	220.00 €
Petite salle (Hors commune)	220.00 €
Petite salle + cuisine	330.00 €
Petite salle + cuisine (Hors commune)	400.00 €
Grande salle	260.00 €
Grande salle (Hors commune)	260.00 €
Grande salle + cuisine	400.00 €
Grande salle + cuisine (Hors commune)	480.00 €

SALLE DE LA CHÈNEVIÈRE

Salle + cuisine	450.00 €
Salle + cuisine (Hors commune)	550.00 €

ACCUEIL DE LOISIRS

A la journée avec repas	11,30 €
A la journée avec repas (hors commune)	14,30 €
A la demi-journée	6,00 €
A la demi-journée (hors commune)	9,00 €
Repas du midi	3,80 €

CANTINE

Repas enfant	3.80 €
Repas intergénérationnel	6.30 €

GARDERIE

Tarif unitaire (la demi-heure)	1.00 €
A partir de 2 enfants par famille	0.80 €
A partir de 3 enfants par famille	0.60 €
Goûter	0.60 €

CIMETIÈRE

Concession 15 ans	132.00 €
Concession 30 ans	234.00 €
Concession 50 ans	430.00 €
Cave urne 15 ans	280.00 €
Cave urne 30 ans	400.00 €
Cave urne 50 ans	575.00 €

CAMPING

Parcelle de passage

Emplacement	3.00 €
Campeur	4.60 €
Energie	2.80 €
Enfant - de 16 ans	2.00 €

Parcelle à l'année

Location	1 155.00 €
Eau m3 (10 m3 offert)	4.00 €
Energie kw/h	0.16 €

Divers

Jeton douche	0.50 €
Jeton laverie séchage	2.00 €
Jeton laverie lavage	3.00 €
Enlèvement encombrant	64.00 €

NOS PARTENAIRES

VOUS AVEZ BESOIN DE REMPLIR VOTRE CUVE À FIOUL AVANT L'HIVER ?
Alors, faites appel au négociant de carburant du Cotentin
SARL CAVEY
RAPIDE - DISPONIBLE EN UN CLIN D'OEIL, VOUS SEREZ LIVRÉS !
02 33 07 88 89 GONNEVILLE

Sarl Saint Pierre Automobiles
Ventes neuf et occasion, mécanique, station de lavage autos/motos/utilitaires carrosserie peinture, cartes grises
Laurent LEFEVRE Gérant
Rue Du Pavillon ZA Le Ronceret
50330 Saint Pierre Eglise
Tél : 06 26 79 99 19 / 02 33 23 10 48
Mail : stpautos@icloud.com
Sarl au capital de 40000 €
RCS Cherbourg 822637393
TVA intra FR70822637393
CITROËN

IFD
- NETTOYANTS INDUSTRIELS
- PRODUITS ET MATÉRIELS D'HYGIÈNE
- PROTECTION
- MATÉRIELS DE TRAITEMENT DE L'EAU

54, route Touristique - 50110 BRETTEVILLE EN SAIRE
Tél/Fax : 02 33 44 64 64 - contact@lfdboutique.com

Un projet de construction
PLAN B
Dessinateur indépendant Neuf & Rénovation
Assistance & Conseils à la construction
planbesnard@orange.fr – 06.08.45.15.45
planb-unprojetdeconstruction.com

sonolux
SONORISATION
LOCATION - VENTE - ECLAIRAGE - VIDEO PROJECTION
ILLUMINATIONS DE NOËL
35 Avenue Aristide Briand
50100 Cherbourg-En-Cotentin
02 33 44 64 24
sonolux@wanadoo.fr
www.sonolux-illumination-sonorisation.fr

JOLY THOMAS
PLOMBERIE- CHAUFFAGE- DEPANNAGE- ENERGIE RENOUVELABLE- CHAUDIERE CONDENSATION GAZ -FIOUL
31 ROUTE DU ROSIER
50110 DIGOSVILLE
02.33.42.41.67
06.46.76.32.00
DEVIS GRATUIT

VIGER peinture
Rue Vauban – BP 42
50120 Equeurdreville
Tél : 02.33.93.86.45
viger.peinture@orange.fr
Travaux de peinture intérieurs
Ravalements de façades
Pose de revêtements de sols
Isolation par l'extérieur

Bosquet
BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR
39 place Robert Bruce à Brix
02 33 41 98 98
SPÉCIALITÉS ROTISSERIE, BUFFETS, MARIAGES, COCKTAILS, REPAS

LEMASSON
Aluminium • Miroiterie
130 rue des Ajoncs - 50110 Tourlaville
Tél. : 02 33 43 24 34 - contact@miroiterie-lemasson.fr
www.miroiterie-lemasson.fr

KD
BOULANGERIE DU BECQUET
2e Route de Denneville - 50110 Le Becquet de Digosville
Tél : 02 50 16 17 70

MÉMENTO

MAIRIE.....1 rue du vieux Château - Tél. 02 33 88 78 20
Ouverture : lundi-jeudi 9h à 12h - mardi-mercredi sur RDV
Vendredi 9h à 12h et 16h à 18h30
Fax. 02.33.88.78.29 - mairie.brettevilleensaire@orange.fr

SALLE POLYVALENTE, CANTINE rue du vieux château . Tél. 02 33 88 78 25

BIBLIOTHÈQUE..... Tél. 09 71 31 27 02

CAMPING route du Fort ..... Tél. 02 33 22 27 60

ÉCOLES

Maternelle (Armelle Gallien)..... Tél. 02 33 88 78 26

Primaire et garderie ..... Tél. 02 33 88 78 22

CABINET MÉDICAL

Secrétariat médical..... Tél. 02 33 87 52 52

Infirmières..... Tél. 02.33.54.41.46 / 06.45.41.46.68

Pédicure - Podologue ..... Tél. 06 64 40 95 64

AMICALE CATHOLIQUE Presbytère..... Tél. 02 33 22 42 00

AMICALE BRETTEVILLAISE J. Pottier ..... Tél. 02 33 22 50 23

ANCIENS COMBATTANTS M. Mouchel..... Tél. 06 43 93 18 30

BRETTEVILLE POKER CLUB D. Chopin..... Tél. 06 70 72 75 79

CLUB DES AÎNÉS S. Vedolin ..... Tél. 02 33 22 34 43

FOOTBALL CLUB P. Mariette..... Tél. 02 33 93 67 08

SOCIÉTÉ DE CHASSE R. Vitard..... Tél. 02 33 43 38 73

LA CHESNÉE E. Noël..... Tél. 02 33 22 19 52

ESPACE CULTUREL ET DE LOISIRS P. Peyrache ..... Tél. 06 82 97 35 40

ARTS CRÉATIFS BRETTEVILLE P. Mazeau..... Tél. 02 33 44 43 23

BRETTEVIL'ARTS ET ACTIONS P. Philippart..... Tél. 06 60 60 35 24

LES MAINS LIBRES G. Jourdam..... Tél. 06 81 69 38 77

MOBS ANGELS E. Esvan..... Tél. 06 98 91 69 01

LES ENFANTS DE BRETTEVILLE C. Le Pelletier..... Tél. 06 79 57 82 17

VTT CANETTE P. Pichon ..... Tél. 06 59 58 25 04

GENDARMERIE DE SAINT-PIERRE ÉGLISE..... Tél. 02 33 88 42 60
123 rue du général de Gaulle - 50330 Saint-Pierre-Eglise

URGENCES ÉLECTRICITÉ..... Tél. 09 72 67 50 50

URGENCES GAZ..... Tél. 08 00 47 33 33

Imprimé par handiPRINT ENTREPRISE ADAPTÉE